# *Le Tribunal Suprême du Venezuela décide des règles du référendum révocatoire contre le président Maduro*

Caracas, 18 octobre, (RHC).- Le Tribunal Suprême de Justice du Venezuela a fait savoir que la collecte de signatures pour le référendum révocatoire contre le président Nicolas Maduro aura lieu par État.

La collecte prévue les 26 et 28 octobre, devra réunir 20% de l'électorat de chaque état et dans le district capital.

Si ce chiffre n'est pas collecté dans la totalité des territoires, le procès révocatoire serait nul et non avenu.

Même si un référendum révocatoire n'aurait lieu qu'en 2017, la droite veut confondre et tromper ses partisans avec la promesse d'une consultation avancée.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/109156-le-tribunal-supreme-du-venezuela-decide-des-regles-du-referendum-revocatoire-contre-le-president-maduro

# Radio Habana Cuba